

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 138 (2012)
Heft: 07: Forme fonction

Artikel: Les Prés-de-Vidy : concours pour un complexe sportif et multifonctionnel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Prés-de-Vidy

Concours pour un **complexe sportif** et **multifonctionnel**

Le projet du complexe des Prés-de-Vidy s'inscrit dans le cadre du programme Métamorphose qui propose les principales options urbanistiques lausannoises pour les années à venir. Le service d'architecture de la Ville de Lausanne a organisé en 2010 un concours de projets et d'idées, pour l'aménagement du site des Prés-de-Vidy et de son complexe sportif et multifonctionnel.

De nombreuses installations sportives lausannoises, principalement construites entre les années 1930 et 1970, souffrent de vieillissement et/ou sont saturées. De plus, le nombre de surfaces extérieures et l'absence d'une piscine couverte performante ne répondent plus aux besoins tant de la population que des clubs et des écoles. La Municipalité de Lausanne, à travers le programme Métamorphose, a décidé de résoudre ce problème.

Elle souhaite ainsi réaliser un complexe sportif et multifonctionnel dans le secteur Vidy/Bourdonnette sur des parcelles communales. Ce complexe, objet du présent concours, comprendra la construction d'un stade de football d'une capacité de 13 000 places assises, d'une piscine couverte olympique, d'un boulodrome couvert, d'un établissement scolaire, d'un terrain d'entraînement de football et d'un parking de 1 220 places, dont 1 000 en parking-relais (P+R).

Le complexe accueillera également les bureaux du service des sports, le Centre Sport Etudes Lausanne (CSEL) ainsi que le groupe d'entretien du service des sports qui seront délocalisés de l'actuel stade de la Pontaise. Le site accueillera également un programme privé de minimum 100 000 m² de surface de plancher (commerces, logements, bureaux, etc.). Le complexe devra refléter, par ses qualités architecturales et urbanistiques, la vocation sportive de la Ville de Lausanne et permettra à Lausanne de disposer d'une porte d'entrée reflétant la dimension olympique de la capitale vaudoise.

Ce concours comprend deux niveaux de réflexion. Le premier, qui correspond à un concours de projets, concerne la définition spatiale des équipements publics. Le second, sous la forme d'un concours d'idées, vise à imaginer l'implantation de l'ensemble des activités sur le site (notamment le programme privé). Le jury a dû se prononcer sur les 14 projets des bureaux sélectionnés lors d'un tour préliminaire.

La suite des opérations de légalisation de la zone s'effectuera dans la foulée, suivie par le concours d'investisseurs afin de déterminer qui seront les partenaires de la Ville de Lausanne pour réaliser le projet. Parallèlement, des travaux préparatoires seront menés, notamment en ce qui concerne l'informations des habitants et les fouilles archéologiques.

Extrait du rapport de jury

Palmarès

1^{er} rang, 1^{er} prix <i>gmp Architekten von Gerkan, Marg und Partner (Berlin); Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA (Lausanne); Tensys Limited (Bath)</i>	Fr. 150 000.-
2^e rang, 2^e prix <i>agn Niederberghaus & Partner GmbH (Ibbenbüren); Tekhne SA (Lausanne); Ingeni SA (Lausanne)</i>	Fr. 90 000.-
3^e rang, 3^e prix <i>Luscher Architectes SA (Lausanne); INGPPI SA (Lausanne); Airlight Ltd (Brisca)</i>	Fr. 70 000.-
4^e rang, 4^e prix <i>CHAIX & MOREL et associées (Paris); LOCALARCHITECTURE, (Lausanne); WERNER SOBEK (Stuttgart); ESM – SARRASIN (St. Sulpice)</i>	Fr. 60 000.-
5^e rang, 5^e prix <i>pool Architekten (Zürich); ADR Sàrl (Genève); Bänzinger Partner AG (Zürich)</i>	Fr. 50 000.-



1^{er} rang, 1^{er} prix : gmp Architekten von Gerkan, Marg und Partner (Berlin) ; Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA (Lausanne) ; Tensys Limited (Bath)

Les auteurs proposent un concept emblématique, un édifice, une forme unique, un cercle comme icône du sport pour ce territoire lausannois.

Le projet s'inscrit dans la continuité des parcs de sports de l'UNIL-EPFL qui lui offrent depuis la route cantonale un cadre de mise en scène complété à l'arrière plan par une perspective sur le cimetière du Bois-de-Vaux. Il devient un repère essentiel de la mutation de ce lieu.

La force du projet est de créer une véritable nouvelle adresse pour Lausanne en se mesurant avec celle du bord du lac, ou d'autres, significatives de la ville.

Le nouvel édifice de sport s'inscrit sur un sol travaillé, véritable espace de relation entre le lac au Sud et la Bourdonnette, avec son interface de transports à l'Ouest.

Le projet réussit le pari de donner aux deux programmes sportifs des réponses spatiales et formelles de qualité. Le travail en coupe trouve son accomplissement par un bon équilibre entre les parties émergentes et enfouies.

La réunion des deux programmes sportifs donne une grande puissance à l'ensemble. Chaque partie du programme s'inscrit avec subtilité dans cette forme unitaire. Le stade et les gradins sont couronnés par un anneau habité, véritable enseigne du sport pour la ville. Une perspective sur le lac s'ouvre sur une fenêtre lémanique qui donne un fond de scène remarquable à l'ensemble depuis l'intérieur du stade. Les accès et l'organisation du stade en font un outil performant et prétexte aux activités multiples de valorisation sportive et événementielle. Le dispositif des accès et relations avec l'environnement dialogue avec le contexte et ouvre des perspectives riches et sans cesse renouvelées. Les différents flux de circulation sont bien organisés et hiérarchisés.

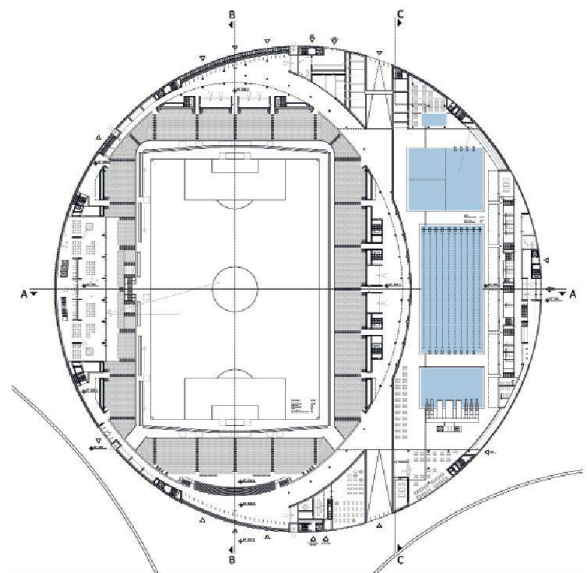
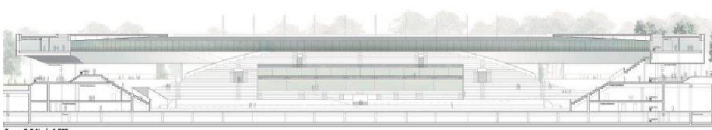
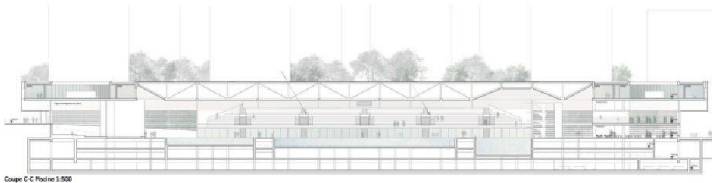
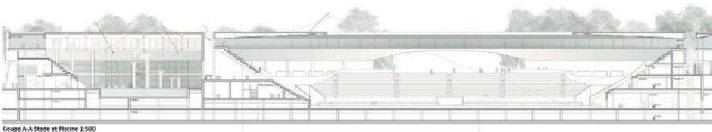
La fonctionnalité, la viabilité et l'évacuation de la tribune principale ainsi que la volumétrie (hauteur) de l'espace multifonctionnel de réception du stade doivent être améliorées selon les directives et recommandations du service des sports et des organes spécialisés, notamment en matière de sécurité et de trafic. La piscine est très introvertie et le jury regrette le manque de caractère de son expression intérieure. Les plages autour des bassins devraient être plus généreuses (6 m minimum autour du bassin de 50 m et plus à l'opposé de la tribune fixe).

Le dispositif proposé sur la partie Est du site, véritable fond de scène urbain, offre de nouveaux lieux de vie dédiés aux services (école, hôtel, ...), aux activités (commerces et bureaux) ainsi qu'une place prépondérante au logement. Les différents éléments du tissu sont articulés par des séquences d'espaces publics et paysagers propices à la vie sociale et préfigurant un quartier associant mixité d'usage et mixité sociale.

Ce projet apporte une solution riche, diversifiée et ouverte dans son développement. Les échelles des morphologies proposées révèlent les différents points singuliers de ce lieu: ouverture sur le lac, rapport à l'autoroute, dégagement sur la route de Chavannes et le cimetière, topographie et rapport au stade.

Ce projet est la démonstration sans équivoque de la possibilité d'une réponse aux deux questions posées par le concours: il crée les conditions de mise en place de la transformation urbaine de cette friche et y inscrit un nouvel édifice majeur appelé à devenir un emblème sportif lausannois.

Ce projet a fait l'objet d'un affinement sur demande du jury au 3^e tour. Le jury constate avec très grande satisfaction que les questions soulevées au 3^e tour ont trouvé une réponse convaincante dans la version affinée.



2^e rang, 2^e prix : agn Niederberghaus & Partner GmbH (Ibbenbüren) ; Tekhne SA (Lausanne) ; Ingeni SA (Lausanne)

Les auteurs du projet livrent un concept fondateur qui génère une image iconique à l'entrée Ouest de la ville.

A travers une proposition qui lie fortement la future structure urbaine à l'équipement sportif, le projet opère une transformation essentielle à l'échelle du territoire, à l'instar des grands parcs de loisirs et de sports qui constituent dès les années 1960 la façade de la ville sur le lac.

Ce projet ré-interroge le double caractère du concours de projets et d'idées.

Les auteurs dessinent un nouveau morceau de ville du 21^e siècle qui fonde et oriente le développement urbain futur entre les rives et les coteaux et se mesure à la grande échelle du territoire compris entre Ouchy et les parcs sportifs de l'UNIL-EPFL. Cette proposition volontaire et ambitieuse transforme radicalement ce lieu pour offrir une nouvelle centralité à la ville.

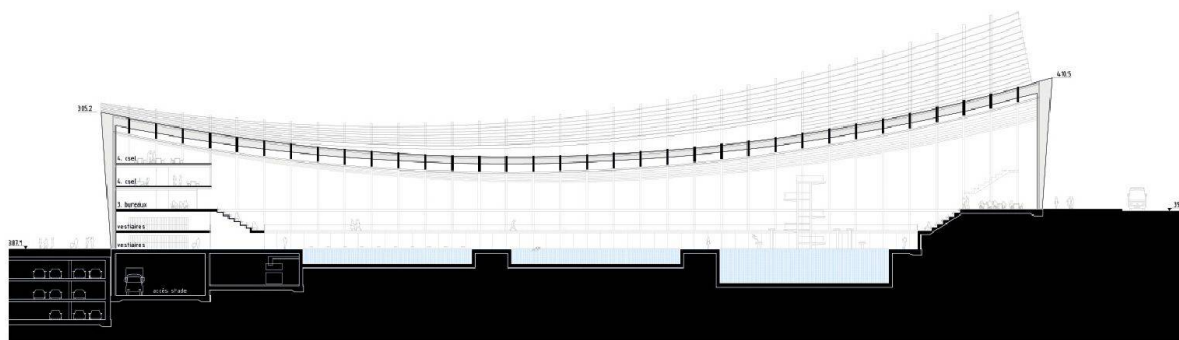
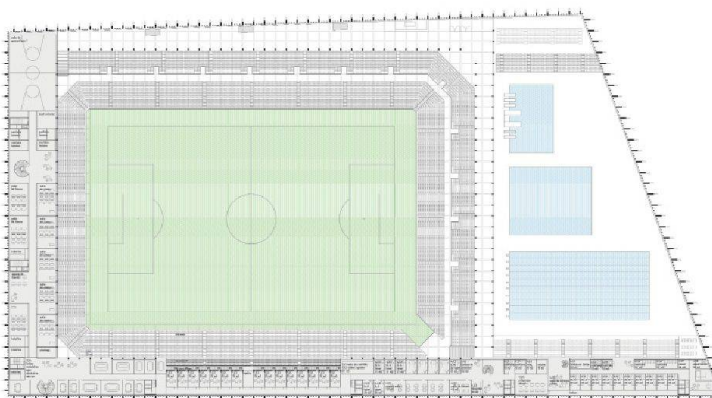
La couverture partielle de l'autoroute constitue un préalable nécessaire au fonctionnement de ce projet qui doit trouver des relations fortes et immédiates avec le lac, en l'occurrence au travers d'un large parvis paysager essentiel à nourrir les ambitions poursuivies. Toutefois, la qualité de cet espace n'est pas en relation avec les objectifs affichés. Le rapport à l'autoroute, conçue comme un grand boulevard urbain, n'est pas assumé.

Le front sur le lac est composé d'une alternance de pièces bâties en quinconce formant une entrée de la ville à la mesure du territoire lémanique. Cette proposition radicale est un pari sur l'avenir qui trouve néanmoins ses limites. A trop vouloir créer une centralité, le projet fait montre d'une certaine démesure qui contraste avec le contexte immédiat, l'isole et le fige en une solution autonome. L'image du quartier suggère fortement une affectation uniquement tertiaire, peu conforme aux objectifs de mixité du maître de l'ouvrage.

Le projet du stade et son inscription en coupe dans le site dénote une bonne maîtrise spatiale. Son expression architecturale et structurelle apporte une réponse de qualité aux différents programmes sportifs (stade, piscine). Le stade urbain est posé sur un parvis formant l'espace d'accueil des spectateurs et usagers, qui est complété par les propositions commerciales au Sud. La réunion des deux programmes dans le même édifice est convaincante, toutefois le parti formel un peu direct et superficiel est peu en phase avec l'organisation interne. Le lien entre le stade et les parcs de loisirs du bord du lac s'établit à travers la trame urbaine du front du lac et l'isole fortement de cet écran paysager.

La transformation radicale de ce lieu et les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de la proposition engendrent une rupture profonde avec le contexte et nécessitent le développement simultané des programmes publics et privés.

Les parties composant la proposition étant indissociables, il en ressort un ensemble figé et peu évolutif. Les deux questions posées par le concours nécessitent un arbitrage crucial : projette-t-on d'abord une nouvelle entrée de ville ou un complexe sportif ?





3^e rang, 3^e prix : Luscher Architectes SA (Lausanne) ; INGPHI SA (Lausanne) ; Airlight Ltd (Biasca)

Les auteurs proposent un concept constitué de différentes séquences. La première séquence, celle du stade et de la piscine, se fonde sur un immense parvis formant un espace d'accueil et développant des continuités en direction du lac à l'aide de deux franchissements de l'autoroute.

Ce projet réunit en un seul édifice, sous une grande toiture, les deux programmes sportifs. Les accès aux programmes sont bien assurés. Néanmoins, le travail en coupe montre les limites de cette solution radicale. La piscine, qui pourrait trouver un dégagement sur le paysage lémanique, est en fait située dans les niveaux inférieurs avec une façade majeure sur l'autoroute.

La double orientation du projet ne facilite pas les accès et offre peu de repères aux usagers. Le stade, qui se présente comme une empreinte en relief sur le parvis, est de qualité. Son organisation permet une bonne relation entre toutes les parties du programme.

La deuxième séquence, en direction de l'Ouest, propose une réorganisation des circulations par la création d'un nouveau giratoire au dessus de l'autoroute – solution intéressante mais ne correspondant pas aux orientations retenues par les autorités fédérales. Une tour associée à un socle marque cette séquence caractéristique de l'entrée Ouest de la ville et cherche un lien avec le parc des sports de l'UNIL-EPFL. La perspective depuis la route cantonale se focalise sur cet élément emblématique visible à l'échelle du grand territoire. Le programme hôtelier proposé complète l'équipement sportif.

La troisième séquence, celle d'un nouveau tissu à l'Est du site, propose une forme urbaine qui compose avec les éléments préexistants. La morphologie ainsi créée est une succession de pièces bâties articulées autour d'espaces publics de distribution. Un espace central majeur dessert la bande Sud. Sur la partie Nord, deux bâtiments de bureaux viennent se rattacher au groupe déjà existant. Cet ensemble se décline sur deux échelles : l'une en relation avec les bâtiments existants et l'autre, moins élevée, le long de l'autoroute. Cette proposition préfigure la transformation du quartier en direction de la Maladière et pose les bases de la mutation de ce territoire important dans le devenir de la ville.

Ces trois séquences constituent une juxtaposition d'éléments qui peinent à établir des relations transversales Est-Ouest. Ce manque de relation nuit à la légitimité de la séquence centrale du stade. Le traitement du parvis sportif et son expression renforcent encore cet isolement.

Le raccordement au Sud vers le lac demeure une réponse technique un peu forcée, le dispositif ne permettant pas, au vu de la forte déclivité entre ces éléments, de garantir la qualité de la connexion entre la plateforme de référence et les parcs du bord du lac.



4^e rang, 4^e prix : CHAIX & MOREL et associées (Paris) ; LOCALARCHITECTURE (Lausanne) ; WERNER SOBEK (Stuttgart) ; ESM – SARRASIN (St-Sulpice)

Les auteurs du projet proposent un concept ambitieux qui met en place un rapport essentiel et fondateur entre les rives du lac et la ville. Rappel du dispositif de la Vallée de la Jeunesse, cette lecture attentive du territoire lausannois aboutit à la création d'un nouveau parc à l'entrée de la ville. Avant de fabriquer de la ville, ce projet génère d'abord du paysage en recherchant une extension maximale vers les rives du lac. Ce geste volontaire s'inscrit dans la reconnaissance et la continuité des éléments fondateurs qui ont caractérisé la transformation lausannoise des rives du lac dès les années 1960.

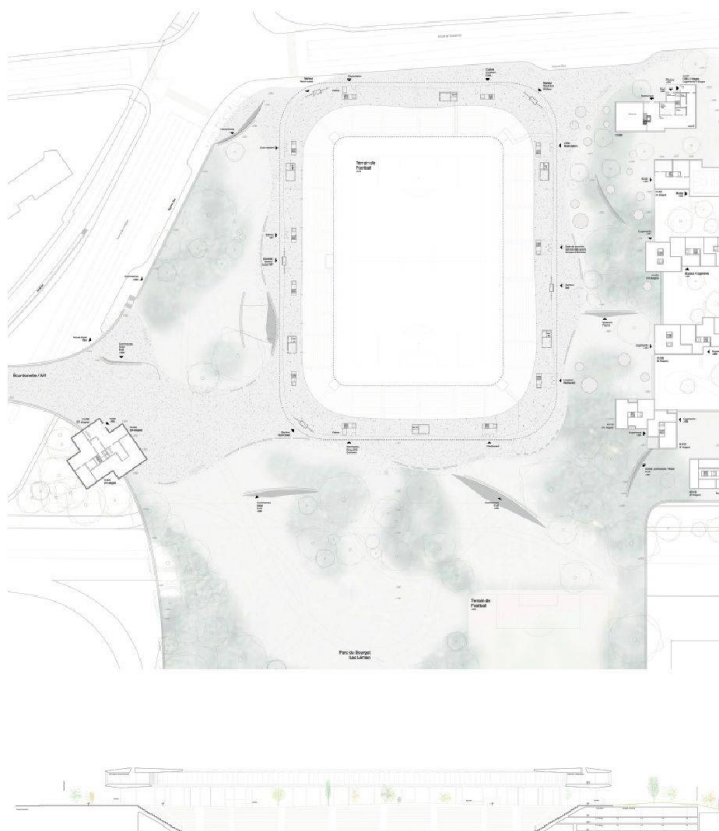
Cette proposition neutralise la tranchée de l'autoroute et introduit une forte continuité avec la future couverture de la STEP pour donner cohérence au nouvel ensemble. Le projet de stade, iconique, s'implante dans un grand parc accueillant les futures installations sportives. Cet écrin assure au stade un lien essentiel avec le lac, espace de loisirs reconnu de toute la ville. Cette solution, par un nouveau dessin topographique volontaire, assure le désenclavement du site. Ce remodelage offre en outre une porte Ouest affirmée pour Lausanne, en conférant à l'ensemble un caractère paysager précis dès la route cantonale en continuité des parcs de la ville et de l'UNIL-EPFL.

Le territoire à l'Ouest est caractérisé par une tour emblématique qui s'affiche comme signe de cette transformation majeure des Prés-de-Vidy. La proposition urbaine à l'Est constitue un contrepois à ce dispositif.

Les efforts mis en œuvre trouvent leurs limites dans l'échelle architecturale ainsi que dans les relations entre les différents programmes. La coupe révèle de grandes difficultés relationnelles entre les éléments de ce projet. La tour est difficile d'accès et mal reliée avec le parc. Cet isolement affaiblit son impact et ses valeurs d'usage. Le parc autour du stade et en direction du lac nécessite des investissements très importants au vu de la dalle à réaliser. Le jury regrette la radicalité de la solution paysagère, qui ne laisse apparaître que le stade et enterre l'élément de piscine – une pièce au demeurant très importante du programme sportif.

La proposition architecturale et structurelle du stade s'inscrit avec élégance en coupe dans le site. Les auteurs créent avec beaucoup de talent une image forte de nouveau stade pour Lausanne au milieu de ce parc. Le développement des relations Nord-Sud et Est-Ouest entre les éléments du projet est tributaire de la modification profonde du sol.

Si cette proposition est séduisante sur le plan territorial, elle nécessite néanmoins des transformations considérables qui apparaissent en définitive au jury comme un passage en force, un artifice. Les investissements nécessaires à la mise en place d'une telle solution seraient en premier lieu liés aux modifications paysagères, au détriment des ressources à consacrer aux questions posées par le concours : la création d'un complexe sportif et la proposition d'un nouveau quartier.



**5^e rang, 5^e prix : pool Architekten (Zürich) ;
ADR Sàrl (Genève) ; Bänzinger Partner AG
(Zürich)**

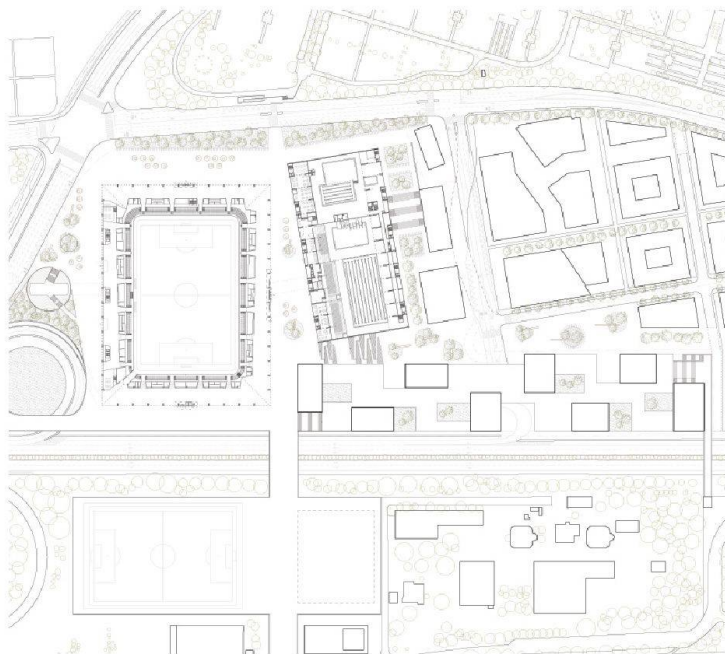
Les auteurs du projet proposent un concept territorial qui s'appuie sur une lecture précise et élargie de l'ensemble du secteur situé entre le giratoire de la Maladière et l'extrémité Ouest de la ville en direction de Chavannes.

Cet ensemble est caractérisé par une nouvelle centralité dont le stade est l'emblème. Il forme une articulation entre les deux parties distinctes de ce territoire – le quartier des Sablons d'une part et la Bourdonnette d'autre part – et s'impose comme l'élément fondateur marquant la transformation de cette frange de ville.

Les auteurs proposent un parvis pour édifier le stade et le faire apparaître comme un élément majeur garant de cette nouvelle centralité.

La proposition architecturale et structurelle du stade assez sèche met en exergue son contenu – les spectateurs – telle une masse surplombant l'espace public. Cette masse contraste fortement avec les lames structurelles qui lui servent de support. Le parvis autour du stade facilite l'accès et l'orientation des usagers. En complément de ce dispositif, une série d'écrans décoratifs constitue la façade majeure du stade. Le pont sur l'autoroute propose un lien entre les parcs et cette nouvelle urbanité. La proposition de réaménagement entre la station du m1 et la Bourdonnette complète les nouveaux accès.





Le nouveau quartier à l'Est fait office de toile de fond et met en scène l'icône sportive qu'est le stade. Le programme de piscine est intégré au sein d'un grand îlot mixte. L'organisation fonctionnelle et spatiale de ce complexe est de qualité.

En complément, on trouve à l'Est un grand ensemble constitué d'un socle qui accueille une série de bâtiments fortement orientés sur le lac, dont l'échelle unitaire constitue en fait la 3^e pièce de la composition. Cette addition de formes urbaines ne constitue ni un ensemble, ni un tissu; les éléments en présence sont équivalents entre eux, sans hiérarchie.

Ce projet a d'abord séduit par son ambition territoriale intéressante de structuration du secteur. Il a fait l'objet d'un degré d'affinement sur demande du jury au troisième tour. Le jury regrette que la proposition affinée n'offre pas de réponse convaincante à ses interrogations d'alors. Il relève que le projet s'est même dégradé, la proposition urbaine s'étant affaiblie alors que le projet de stade n'a de son côté pas gagné en attractivité ni en représentativité.

Le traitement architectural du stade est en effet peu convaincant dans sa technicité; les coupes structurelles sont faibles. L'idée d'un contraste entre l'intérieur du stade et l'espace public périphérique qui aurait pu constituer la véritable identité de l'édifice n'a pas abouti à l'image d'un portique périphérique puissant mais demeure plus un simple espace fonctionnel. Le choix de recourir au déploiement de grillages pour sécuriser cet ensemble est peu satisfaisant en termes d'image et de praticité.

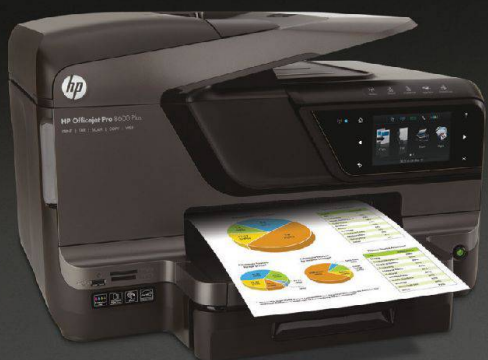
La nouvelle centralité dictée par le stade ne trouve pas de réponse architecturale convaincante, ce qui dessert la proposition.

**PETIT
BUDGET.
ENORME
IMPACT.**

OFFREZ-VOUS DES COULEURS
PROFESSIONNELLES AVEC JUSQU'À

50%

D'ÉCONOMIE par page
PAR RAPPORT AU LASER.*



HP OFFICEJET PRO

Même avec un budget restreint, vos possibilités sont illimitées. Avec HP Officejet Pro, votre entreprise peut s'offrir des impressions couleur de qualité professionnelle à moitié prix. Créez l'impact dont vous avez besoin pour booster votre image de marque autant que vos performances.

hp.com/ch/fr/officejet

© 2012 Hewlett-Packard Development Company, L.P. *Coût par page réduit de 50 % par rapport à la majorité des imprimantes laser couleur tout-en-un (< CHF 480) hors TVA en mars 2011 ; pour plus de détails, visitez <http://www.hp.com/eur/ojfacts>. Rendement OJ Pro ISO avec cartouches remplies au max. pour une impression en continu ; visitez hp.com/go/learnaboutsupplies.

